



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°190/2022
du Conseil communautaire
Séance du 28 novembre 2022**

Date d'envoi de la convocation = 22 novembre 2022

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 57

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 12

Nombre de délégués absents : 6

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit novembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Eric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Philippe BETHOMIEU, Ulrich BELANGERE, Philippe BERTHOMIEU, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Maxime COUSTON, Manon CROUSIER, Ghislaine DE VERDUZAN, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Hervé GINOT, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Catherine PECASTAING, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Jean ROCHE, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Christine SALANCON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Christian SUAU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE, Thierry VINCENT.

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Michèle FONT-THURIAL, Pascale BORDES à Alain POMMIER, Jean-Yves CHAPELET à Maxime COUSTON, Christine CLERC à Vincent ROUSSELOT, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Monique GRAZIANO-BAYLE à Christian BAUME, Claire LAPEYRONIE à Hervé GINOT, André LOPEZ à Jean Christian REY, Stéphane MAURIN à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Daniel MOUCHETANT à Catherine PECASTAING, Jennifer OBID à Christine MUCCIO, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU,

Absents/Excusés : Michel AGNEL, Cédric CLEMENTE, Robert GAUTIER, Laurent OUILLON, Philippe PAQUIER, Béatrice REDON

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

Objet : Constitution de la Commission consultative des services publics locaux.

Vu l'article L 1413-1 du Code général des collectivités en vertu duquel la commission consultative des services publics locaux est composée de membres du Conseil communautaire et d'associations locales,

Vu la délibération de l'Agglomération du Gard rhodanien n°60/2020, en date du 20 juillet 2020, relative à la constitution de la Commission consultative des services publics locaux,

Vu la délibération de l'Agglomération du Gard rhodanien n°160/2022, en date du 24 octobre 2022, relative à la constitution de la Commission consultative des services publics locaux suite à une démission,

Considérant que Monsieur Alain POMMIER, anciennement suppléant dans la Commission consultative des services publics locaux, a été appelé à siéger en qualité de titulaire lors du conseil communautaire du 24 octobre 2022.

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- De désigner Madame Léopoldina MARQUEZ-ROUX en remplacement de Monsieur Alain POMMIER pour siéger en qualité de suppléant à la Commission consultative des services publics locaux.

Le Président

Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le **8 DEC. 2022**

